

Procès-verbal Assemblée Générale du 28/09/2019

Association : AMICALE Des boulistes du front de mer (ABFM)

Adresse : Rue Paul Isoir GRAU D'AGDE

Le SAMEDI 28 septembre 2019, à 17h00 à l'enclos du Pré du Curé au Grau d'Agde, les membres de l'association de l'Amicale des boulistes du Grau d'Agde se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président Mr Guy RAPHOZ.

Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

L'Assemblée était présidée par M. Guy RAPHOZ, président de l'association.

Il était assisté d'un secrétaire de séance, Mme. Valérie FENDRICH, secrétaire de l'association.

M. André ROSA, réviseur aux comptes de l'association était présent.

M. Carmello GONZALLES réviseur aux comptes était absent.

Après comptage, plus de la moitié des membres étaient présents ou représentés.

L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 12 des statuts.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

Rapport moral et financier ;

Approbation du budget ;

Élection des membres du bureau;

Le Président fait lecture de son rapport moral,

A l'issue de son rapport moral très critiqué, rapport qui s'est égaré en règlement de compte avec des prises de paroles qui se sont envenimées tant au niveau des membres du bureau, qu'au sein de l'assemblée, parole est donné au trésorier

Mr GIMENEZ Jean fait lecture de son rapport financier

Il précise que Mr ROSA a passé plus d'une semaine pour les vérifier.

Finance au : 28/09/2019

Livret A : 42282,42€

Compte courant : 2628,25€

Avoir total : 44910,67€

Intervention du Président qui revient sur le rapport du trésorier, il souhaite avoir des précisions

Intervention du réviseur au compte Mr ROSA qui souligne que le président a eu copie des comptes que les comptes ont été vérifiés de 2017 à ce jour.

Pourquoi 2017 car aucun vote n'a été fait en 2018,

Il demande que le quitus soit donné pour les comptes

Approbation du budget : cette résolution est adoptée à l'unanimité

L'Assemblée Générale adopte la délibération du trésorier et du réviseur aux comptes

La secrétaire remercie l'assemblée et s'excuse de ne pas avoir toujours été présente.

Elle présente le bilan des manifestations.